

## C O M M U N I Q U É

### Réduction de la valeur nominale des actions Gascogne

L'assemblée générale du 5 juin 2012 a décidé de réduire la valeur nominale des actions de 15 € à 5 € afin de prendre en compte l'évolution du cours de bourse.

Cette opération purement technique a pour effet une réduction du capital de 19 939 630 € affecté à un compte prime d'émission. Elle n'aura aucun impact sur le montant des capitaux propres ni sur le nombre d'actions GASCOGNE en circulation.

**Responsable de l'information financière**

Jérôme MONTROYA - Directeur Financier  
Tél. : 05 58 56 54 01 - Fax : 05 58 74 55 48

**Relations Investisseurs**

Clémence Fugain, Actus  
Tél : 01 53 67 35 71

**Relations Presse**

Jean-Michel Marmillon, Actus  
Tel : 01 53 67 07 80

---

**A propos du groupe Gascogne :** Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne s'appuie sur 4 activités complémentaires : Il est le 1er opérateur multispécialiste du bois en France, 1er producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN: FR0000124414 / Reuters: GASP.PA / Bloomberg: BI FP / FTSE: 460

[www.groupe-gascogne.com](http://www.groupe-gascogne.com)